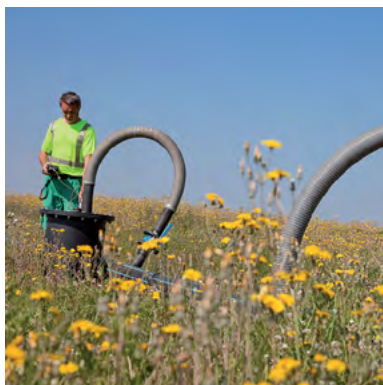




GLOBAL COMPACT des Nations Unies

Séché Environnement est signataire du Global Compact des Nations Unies depuis 2003



“ Séché Environnement est signataire du Global Compact des Nations Unies depuis 2003.

L'initiative du Global Compact totalise environ 13000 adhérents en 2015, dont 8 300 entreprises. La France avec près de 1100 membres a été élue par ses pairs comme l'un des 10 meilleurs réseaux locaux nationaux sur 90 dans le monde. Les adhérents doivent attester chaque année de leur mise en œuvre effective des dix principes dans une « communication sur le progrès » (COP), rapport qui est mis en ligne sur le site internet du Global Compact. Séché Environnement est l'une de la cinquantaine d'entreprises françaises qualifiant sa COP au niveau GC Advanced, qui vise à créer un standard élevé en matière de performance RSE et encourage à la transparence. Cela implique la démonstration par le Groupe de son adoption d'un éventail de bonnes pratiques (21 critères) et son évaluation en externe lors d'une revue de COP par ses pairs. ”

Joël Séché,
Président-Directeur Général
Janvier 2017

Droits de l'homme

Les entreprises sont invitées à :

- promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence ;
- veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'homme.

Normes du travail

Les entreprises sont invitées à :

- respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;
- L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;
- L'abolition effective du travail des enfants ;
- L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

Environnement

Les entreprises sont invitées à :

- appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;
- entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ;
- favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Lutte contre la corruption

Les entreprises sont invitées à :

- agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

“ Aujourd'hui, le Global Compact constitue la plus importante initiative au monde dans le domaine de l'entreprise. [...] Il a poussé les entreprises à adopter des principes universels et à s'associer avec l'ONU pour s'attaquer aux grands problèmes. [...] Il est devenu synonyme de responsabilité des entreprises. ”

Déclaration du Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-Moon, lors du Forum économique mondial de Davos, le 29 janvier 2009.